

Québec, le 6 novembre 2006

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 853-3464

Monsieur Vianney Dumont
Ville de Dégelis
369, avenue Principale
Dégelis (Québec) G5T 2G3
369, avenue Principale
Dégelis (Québec) G5T 2G3

Objet : Projet de construction d'une autoroute dans l'axe de la route 185 entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick, tronçon Cabano–Nouveau-Brunswick.

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 23 et 24 octobre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires.

- Existe-t-il une réglementation municipale concernant l'affichage commercial et industriel ? Si tel est le cas, veuillez déposer les documents pertinents.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 16 novembre prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 27 novembre à la Salle Témiscouata, Notre-Dame-du-Lac.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat
de la commission